



Janvier 2017

**NOUS VOUS
SOUHAITONS
UNE BONNE
ET HEUREUSE
ANNÉE 2017 !**



Agenda

Loto des Scouts

13 janvier 2017

Loto du Tennis-Club

24 février 2017

Loto de la SDV

31 mars 2017

Exposition Olsommer

7 avril au 18 décembre 2017

Concert Concordia de Miège

9 avril 2017

Festival de chant

28 au 30 avril 2017

Tohu-Bohu Festival

7 au 9 septembre 2017

Marche des Cépages

9 septembre 2016

Impressum

Tirage 830 exemplaires

Prochaine parution 1.02.2017

Délai de rédaction 20.01.2017

Une course pour l'espoir

Le vendredi après-midi 21 octobre 2016, sous un soleil radieux, les enfants des écoles de Miège, Veyras et Venthône se sont retrouvés au terrain de foot de Miège. Par catégories d'âge, ils ont couru pendant 20 minutes, sur une boucle de 400 mètres. Cette course leur a permis de récolter de l'argent en faveur des « enfants papillons ». Ceux-ci souffrent d'une maladie qui se déclare dès la naissance : dès qu'on frotte la peau de ces enfants, celle-ci s'enlève et laisse place à une cloque. Ils ont de la peine à manger, à avaler, à écrire, à se déplacer...

Quelques jours avant cette course, tous les élèves de 1H à 8H ont trouvé des parrains qui leur ont promis quelques francs pour chaque tour de piste effectué. Cet après-midi-là, au terrain, il y avait beaucoup d'ambiance : de nom-



breux parents, grands-parents et supporters s'étaient déplacés pour encourager les enfants et les voir courir. Un grand merci à tous les parrains ainsi qu'aux généreux sponsors qui ont soutenu cette sympathique manifestation en offrant aux coureurs boissons, pommes, journées de ski à Saint-Luc et Chandolin,... Grâce à cette action, une importante somme d'argent va pouvoir être versée à la fondation « Enfants Papillons ».

En effet, lors du spectacle de Noël à Venthône, les élèves des 3 centres scolaires se sont retrouvés pour offrir un chèque de Fr. 30'771.50 à Mme Giannada, présidente de la Fondation Enfants Papillons.

Un beau moment qui restera gravé dans le cœur de tous.

Au revoir Monsieur le Président

Au soir du 31 décembre dernier, Gérard Salamin a achevé son mandat présidentiel.

Entré au Conseil en 2004, Gérard a toujours œuvré avec constance et détermination, y mêlant souplesse, finesse et surtout grand sens pratique. Elu président en 2008, il a mené le navire communal avec l'efficacité d'un manager et le bon sens terrien cher à notre coin de pays. Bienveillant et constamment à l'écoute, Gérard s'est toujours positionné en faveur du bien commun.

Père de 2 grands enfants, Gérard a grandi à Chippis. Avant son entrée au Conseil, la communauté veyrassoise avait déjà bénéficié de son engagement sans faille, comme président de la Société de développement ou comme membre actif de plusieurs sociétés locales. Son entrée à l'exécutif en 2004 vint compléter ce dynamisme associatif et son activité d'indépendant dans le domaine automobile.

Son retrait de la vie politique marque désormais pour lui l'entame d'une vie nouvelle que nous lui souhaitons emplie de moments de détente, qui viendront se glisser dans un agenda professionnel toujours bien rempli.

La population veyrassoise a eu l'opportunité de bénéficier de l'engagement complet de Gérard au sein de l'exécutif durant les 12 dernières années. Elle en prend aujourd'hui congé avec recon-

naissance, consciente que cette opportunité fut avant tout un privilège.

Bon vent à toi !!



La retraite du juge

20 années ! C'est en effet la somme des années de mandat de notre Juge de commune Jean-Pierre Antille, qui a légitimement fait valoir son droit à la retraite.

Au regard de son parcours, celle-ci paraît en effet bien méritée. Jean-Pierre occupa d'abord le poste de conseiller communal durant 2 périodes, avant de se diriger vers le pouvoir judiciaire. Une fonction en constante mutation, dans laquelle il a allié écoute et précision. Veyras lui doit aussi la création de la société de développement, qu'il présida. Grand ami de l'Ardèche, il fut l'un des artisans majeurs du Pacte d'amitié signé en 1986 avec notre homonyme française.

Population et autorités communales se joignent afin de le remercier et de lui souhaiter d'agréables moments de détente et de repos.

Réfection des jeux d'enfants au Terrain des Crêtes



Le gazon ayant désormais suffisamment pris racine, la place de jeux située au Terrain des Crêtes a pu enfin être réouverte. Nous vous remercions pour votre patience. Les enfants peuvent dès lors se divertir avec des jeux entièrement neufs et adaptés aux différentes classes d'âge.

La Commune prévoit d'ajouter au centre de cet espace des engins de fitness urbain et du mobilier (tables et bancs). Cela permettra aux familles d'y partager un pic-nic, tout en ayant un œil sur leurs enfants.

Une inauguration publique de ce nouvel espace ludique est prévue au printemps 2017.

Noble-Contrée: l'implantation d'un centre commercial se précise

Comme présenté lors de l'Assemblée

primaire du 12 décembre dernier, le projet de centre commercial sur l'espace jouxtant le bâtiment Noble-Contrée est sur les bons rails. Un grand distributeur se montre en effet très intéressé par cette situation privilégiée, où défilent 8'000 véhicules par jour.

La Commune entend bien concrétiser ce projet d'importance et ne manquera pas d'informer ses citoyens de l'avancée des démarches.



Bourask Festival à Venthône

Le 7ème Bourask Festival, organisé par la Société de Jeunesse de la Noble-Contrée, vous emmène dans son univers urbain et électrique les 27 et 28 janvier 2017 à l'école de Venthône.

Venez profiter d'une programmation riche et variée se mélangeant à une atmosphère artistique décalée avec en tête d'affiche le groupe Manau le samedi soir !